

3 mai 1939

RAPPORT du TRESORIER

de l'ASSOCIATION des ELEVES, ANCIENS

ELEVES & AMIS de l'ECOLE NATIONALE des LANGUES ORIENTALES VIVANTES

-:-:-:-

Mes Chers Camarades,

Appelé par votre Conseil d'Administration à remplir les fonctions de Trésorier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de notre Association pour la période comprise entre le 1er Mars 1938 et le 30 Avril 1939.

J'y ai ajouté le crédit du Compte Chèques Postaux à la date du 1er Mars 1938; ce crédit constitue le solde des opérations effectuées entre le 1er Juillet 1927, date de la création de notre Association et le 1er Mars 1938.

L'ensemble des recettes et des dépenses à la date du 30 Avril 1939, se présente comme suit:

(Voir situation, Page 4)

Notre solde liquide s'élève donc au 30 Avril 1939 à Francs 22.095,45. Sur cette somme, un montant de Frs 15.475.- représentant les versements des Membres Donateurs et Fondateurs ainsi que les rachats de Cotisations, devra être réservé, conformément aux Articles 12 & 13 des Statuts, pour l'achat de valeurs mobilières ou l'affectation au fonds de réserve.

Si nous examinons le détail de nos recettes, nous pouvons faire les observations suivantes: sur un ensemble de recettes de Francs 32.845,50, les dons et subventions ont fourni la somme de Frs 15.270.-, soit 46 % du total; les Membres Donateurs, Fondateurs et Rachat de cotisations, la somme de Frs 15.475.-, soit 47 %; les cotisations

des Membres Titulaires et Elèves Titulaires, la somme de Francs 2.100.-, soit 7%.

De plus, sur le solde créditeur du compte Chèques Postaux au 28 Février 1938, soit Frs 9.323,50, un montant de Frs 6.800.- provient du reliquat de souscriptions, versé par le Comité de la Médaille, que Monsieur BOYER a fait verser dans la Caisse de notre Association.

Le dévouement infatigable de votre Président d'Honneur nous a fait obtenir les dons importants que vous voyez inscrits dans notre bilan. Mais ces divers dons, subventions, cotisations des Membres Fondateurs et Donateurs, Rachat de cotisations, ne doivent pas nous faire perdre de vue que ce sont des recettes exceptionnelles, c'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts pour augmenter le nombre des Membres de notre Association en intensifiant notre propagande et conséquemment notre recrutement; ainsi nous pourrons augmenter le chiffre de nos recettes normales tout en contribuant à assurer la vitalité de notre Association.

Nos dépenses concernent presque exclusivement les bourses et secours distribués aux Elèves et Anciens Elèves de l'Ecole. Les bourses d'études ont été attribuées à:

MM. FAUBLEE, THABUIS, ARDUKERIN BEN OTHMAN,
Melles DUMAS & GRANGER

soit au total: Francs 13.000.-

Quant aux secours, ils se sont élevés à Frs 4.500.-

En faisant une part aussi importante aux bourses d'études et aux secours, notre Conseil a voulu montrer l'intérêt qu'il porte aux élèves méritants de notre Ecole et à affirmer la solidarité qui unit ses Elèves et Anciens Elèves.

Nos frais généraux représentent Frs 2.573.-. Leur montant minime est dû au dévouement et au désintéressement des Membres de votre Conseil qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour assurer la bonne marche de notre Association, en ce faisant, ils ont grandement facilité la tâche du Trésorier.

Je les en remercie, et sou mets les comptes à votre approbation.

Le Trésorier

M. BELLOY

SITUATION au 30 Avril 1939

RECETTES

Subv. Minist. Aff. Etrangères.....	5.000.-
Dons.....	10.270.-
Membres Donateurs.....	4.000.-
Membres Fondateurs.....	6.375.-
Rachat de Cotisations.....	5.100.-
Membres Titulaires, Elèves Titulaires & Renouvellements.....	2.100,50
	<hr/>
	32.845,50
Solde au 28 Février 1938 au compte	
Chèques Postaux.....	9.323,50

42.169.-

DEPENSES

Bourses.....	13.000.-
Secours.....	4.500.-
Frais Généraux.....	2.573,55
	<hr/>
	20.073,55

DISPONIBLE

Solde Trésorier.....	3.480,95
- Banque VERNES.....	5.216.-
- Chèques Postaux... <u>13.398,50</u>	
	<hr/>
	22.095,45
	<hr/>
	42.169.- <hr/> <hr/>